

DU SOINS EN RÉANIMATION

1 an

medecine.univ-lille.fr



▶ Responsables Pédagogiques

Enseignants responsables (Lille) :

Pr. Saad Nseir, Professeur de Réanimation – Faculté de Médecine - Université de Lille
Mme COUVILLERS, Cadre de santé – Pole de réanimation – CHRU de Lille

▶ Objectif

Le DU Soins en Réanimation (DUSER) a pour objectif d'apporter une formation théorique et pratique aux personnels paramédicaux diplômés souhaitant exercer ou exerçant dans un service (adulte ou pédiatrique) de réanimation, de soins intensifs ou de surveillance continue. Il est accessible notamment aux infirmiers et aux kinésithérapeutes titulaires d'un DE et aux cadres de santé.

▶ Conditions d'accès

- Infirmiers et Masseurs Kinésithérapeutes diplômés d'état ou titulaires d'un diplôme européen équivalent
- Cadres de santé

▶ Frais de Formation

Titre individuel : 500 euros

Prise en charge employeur ou organisme : 1100 euros

▶ Pré-inscription

CV et lettre de motivation à adresser au :

Professeur NSEIR
Pôle de Réanimation
Hôpital Roger Salengro
CHRU de Lille
59037 LILLE cedex

▶ Renseignements et inscription

Pauline Guilbert
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél 03.20.62.34.95
pauline.guilbert@univ-lille.fr
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

Le DUSER comprend 120 heures d'enseignement correspondant à 5 ECTS. Il est organisé en 3 parties :

- 1: cours magistraux sur les principes de fonctionnement, l'éthique et l'organisation de la réanimation et sur les bases physiopathologiques des défaillances viscérales graves.
- 2: enseignement à distance avec travaux personnels dirigés et séances d'échange pédagogique organisées par journées d'échange pédagogique :
- 3: enseignements dirigés sur les techniques de réanimation

Autoévaluation continue pendant l'année d'enseignement
Examen final par QCM et QROC (une seule session)

Calendrier : novembre 2020 à juin 2021

Lieu : Faculté de médecine de Lille

SANTE